

# Lettre pastorale

## à la communauté viatorienne



*Alain Ambeault, c.s.v.,  
supérieur général*

Chers Viateurs,

Au terme de la première année de notre mandat, je vous partage quelques réflexions que mes confrères du conseil général et moi portons. Elles proviennent de ce bout de chemin fait ensemble, des mandats que nous a confiés le Chapitre de l'été 2012, des défis que nous nous sommes donnés et des divers contacts que nous avons eus avec l'ensemble des communautés nationales. Au cœur de cette plongée dans une réalité nouvelle, une motivation de fond nous anime; elle fait écho à la parole du prophète Isaïe et elle se retrouve également comme une levée de voile dans le livre de l'Apocalypse :

*Il essuiera toute larme de leurs yeux; il n'y aura plus de mort désormais, plus de deuil, de cris ou de peines, car les premières choses ont disparu. Celui qui siège sur le trône déclara : "Voici que je fais toutes choses nouvelles." Il me dit : "Écris que ces paroles sont vraies et dignes de foi." (Ap 21, 4-5)*

Les incertitudes peuvent être grandes, les épreuves nombreuses, le Dieu en qui nous croyons nous accompagne toujours par un geste créateur et attentif aux besoins de ses enfants. Dans notre histoire, de belles pages ont été écrites et elles continuent à susciter une grande fierté. Mais, ça ne suffit pas! Viateur, relève la tête et regarde : Dieu fait encore toute chose nouvelle! Viateur, apprend à lire ces paroles partout où tu passes et offre-les comme le précieux trésor que l'espérance t'a fait découvrir.

### *Premier tour de piste*

Lorsqu'il s'agit de former un conseil, plusieurs éléments entrent en ligne de compte et le temps imparti pour réfléchir, consulter, lancer des interpellations et obtenir des réponses est considérablement court. Comme le l'ai précisé aux capitulants à la suite de mon élection l'été dernier, il faut que le conseil général reflète davantage la réalité actuelle de notre communauté, d'où la présence de deux membres en provenance des fondations. Par voie de conséquence, la moyenne d'âge des gens qui forment le conseil a été rajeunie, ce qui, en soi, n'était pas un objectif premier. Toutefois, cette réalité nous permet bel et bien un pas de plus et assure un renouvellement au sein de ce palier d'animation et de responsabilité.

Si je reviens sur la composition du conseil général au tout début de cette lettre, c'est pour vous partager ma joie et mon bonheur de travailler avec ces quatre confrères. La diversité est bien présente entre nous; la formation de chacun est un atout inestimable; l'expérience des engagements passés permet des apports complémentaires et finalement une passion commune nous réunit. Cette citation du message à la communauté exprimé par les capitulants à la suite du dernier chapitre général l'exprime parfaitement :

*Nous sommes fiers aujourd'hui de réaffirmer notre foi dans notre mission commune et notre adhésion au charisme viatorien si riche et si actuel dans une Église, peuple de Dieu et dans un monde en profond changement.*

Un des défis qui s'imposent à notre communauté consiste à composer avec la réalité qui est la nôtre et, tout en gardant une grande espérance, à ne plus agir comme si les ressources étaient ce qu'elles ont déjà été. Cette affirmation est vraie au plan du personnel disponible pour la mission, de celui appelé à assumer les différents services dont nous avons besoin et, de toute évidence, au niveau financier. Partout nous ressentons les effets des générations de Viateurs absentes de nos rangs, conséquences des nombreux départs et de la pénurie vocationnelle dans les pays du Nord. C'est dire qu'il urge que nous préparions des religieux à assumer des responsabilités. Pour cela, il faut de la formation et favoriser ce que seule l'expérience permet d'acquérir. Voilà ce que nous affrontons au conseil général et ce qui se fait ailleurs, notamment dans la vice-délégation et les fondations. Notre avenir nous invite à être prévoyants et audacieux; n'y retrouve-t-on pas d'ailleurs la marque de la communauté viatorienne?

À la direction générale, nous vivons aussi un temps d'ajustement. Des collaborateurs de longue date ont quitté ou changent de responsabilité. Il nous faut bien réaliser l'importance de la préparation de nouvelles collaborations, sinon nous risquons de pousser à la limite la générosité de ceux qui, depuis longtemps, travaillent avec nous à la mission du conseil général. De plus, les conséquences concrètes de la venue à Rome : nouveau pays, nouvelle culture, nouvelles habitudes de vie, apprentissage de la langue italienne, un contexte international, usage quotidien des trois langues usuelles, ne facilitent pas la disponibilité des candidats disposés à élire domicile ici. La réalité est ainsi et il nous faut composer avec cet état de fait.

L'adaptation se vit également au niveau des communications. D'une manière concrète, nous entrons dans un virage important qui nous appelle à repenser notre façon de communiquer avec vous. Bientôt, la direction générale bénéficiera d'un nouveau site internet et désormais, c'est via le Web que les communications se feront. Le temps des documents imprimés à Rome et envoyés dans les 15 pays où nous sommes est révolu; il nous faudra nous adapter progressivement à cette réalité. Ce changement, devenu nécessaire pour diverses raisons, nous permettra non seulement des économies considérables, mais, grâce à l'étroite collaboration des secrétariats des provinces, de la délégation, vice-délégation et des fondations, il nous assurera une efficacité beaucoup plus grande. Nous devrions être en mesure de procéder ainsi dès le début de l'automne.

Nous poursuivons donc ce temps d'adaptation en évaluant le plus justement possible les besoins qui sont les nôtres. Une répartition différente du travail fait en sorte que nous répondons autrement aux tâches confiées au conseil général. Je veux ici souligner la grande générosité de mes collègues du conseil et des confrères qui appuient notre mission. L'espérance alimente bien le cœur des personnes lorsque la foi profonde qui agit au milieu du monde vient illuminer le regard de tous ceux et celles qui travaillent ardemment à relever les défis que la vie leur apporte.

## *Associés... Association... Communauté viatorienne*

À l'occasion de la révision de notre Constitution, au chapitre général de 1978, il fut affirmé que *notre Congrégation accepte de s'associer à d'autres personnes qui désirent participer à notre mission, à sa vie spirituelle et à sa vie communautaire. (C.5)* Depuis lors, les chapitres successifs ont non seulement repris cette idée, la clarifiant au gré des diverses expériences vécues, mais l'ont confirmée comme étant une évolution se situant en fidélité à l'héritage fondateur. Entendons-nous bien, la communauté viatorienne, concept né au chapitre de 1994, n'est pas une idée du père Querbes. Toutefois, le développement de notre communauté, regroupant des vocations diverses inspirées d'un même charisme et au service d'une même mission, se situe exactement au cœur de ce que le concile Vatican II demanda aux instituts religieux : un aggiornamento inspiré par le retour aux sources.

*La rénovation et l'adaptation de la vie religieuse comprennent à la fois le retour continu aux sources de toute vie chrétienne ainsi qu'à l'inspiration originelle des instituts et, d'autre part, l'adaptation de ceux-ci aux conditions nouvelles d'existence. (Perfectae Caritatis, n° 2)*

Cette relecture de l'esprit fondateur a soulevé dans nos milieux un grand enthousiasme qui, alimenté par le vent de renouveau provenant du Concile, a bien incarné dans nos milieux un visage d'Église rajeuni. Divers traits la décrivent : une riche diversité, la découverte d'une communion nouvelle et la responsabilité commune de tous les baptisés.

Nous nous sommes alors mis à parler « d'association », terme faisant le pendant au groupe des religieux. Cette expression certes utile mais imprécise, a nommé le groupe des laïcs se joignant aux religieux dans cette nouvelle aventure au nom du charisme viatorien; elle n'a toutefois pas réussi à indiquer un projet commun. C'est alors que le chapitre de 1994 établit le concept de « communauté viatorienne » : *Dans le respect de leur identité respective et de leurs vocations distinctes au sein de la Communauté viatorienne, religieux et associés deviennent désormais, dans cette communauté, héritiers de plein droit du charisme du Fondateur et co-responsables de son développement.* Ainsi, ce Chapitre reconnaissait une grâce conduisant à une « refondation ». (Chap. 1994. Q.5)

Dès lors, il n'est plus question d'accueillir des associés chez nous et de les intégrer à notre manière de faire, leur apprenant notre langage, notre histoire, mais de nous déplacer, nous comme religieux et eux comme laïcs engagés en Église. Nous sommes appelés à construire ensemble une nouvelle demeure. Seul ce déplacement, cet « ailleurs » favorise l'interrelation souhaitée entre nos vocations et la coresponsabilité pour le bien de notre mission commune. Somme toute, ce fut le passage de l'association constituée par de bonnes collaboratrices, de bons collaborateurs, à une communauté

inspirée du modèle des « communautés nouvelles » *parce que, à nos yeux, elle est une manière novatrice d'être communauté dans « l'Église, Peuple de Dieu ».* (Charte de la CV, 2012, 2.3) Un nom commun traduit ce passage : nous sommes tous et toutes des Viateurs.

Finalement, la Charte, texte de référence de la communauté viatorienne, précise deux éléments fondamentaux dans la poursuite de notre expérience : *la communauté viatorienne est une véritable association de baptisés ayant reçu et reconnu l'appel vocationnel de Dieu à servir, en Église, le monde par l'intermédiaire du charisme viatorien.* (Annexe 1 à la Charte). Deuxièmement, c'est par le charisme commun que les religieux, en tant que consacrés, et les laïcs par leur engagement solennel, s'engagent au service de la communauté. (Annexe 1 à la Charte)

Pourquoi faire ce rappel des principales étapes de notre évolution depuis le Chapitre de 1978? Tout simplement parce que nous constatons que l'évolution de la communauté viatorienne marque une étape de ralentissement. Dans certains milieux, un essoufflement est notable, en d'autres un retard s'accroît dans l'établissement de la communauté viatorienne et des structures permettant aux Viateurs religieux et associés de demeurer en dialogue créatif. Certains des nôtres contestent même l'importance que la communauté a acquise dans notre univers.

Il nous faut nous engager dans une relecture critique de notre histoire récente. À cet égard, l'excellente présentation faite par le père Léonard Audet à l'occasion de l'Assemblée générale de 2011, à Bogota, toujours disponible sur le site Internet de la direction générale, constitue une précieuse référence pouvant nous aider, dans nos milieux respectifs, à refaire consensus sur les étapes de notre évolution depuis le concile Vatican II. Ce temps d'information, de dialogue, d'intégration de ce qui fut reconnu comme étant des appels de l'Esprit nous apparaît urgent à cette heure-ci de la communauté. Le projet de communauté viatorienne est appelé à prendre un second souffle et tous, quels que soient notre point de vue et la situation de notre communauté d'appartenance, nous sommes appelés à être partie prenante, solidairement, de cette ressaisie de notre héritage fondateur.

Nous avons également noté que la *Ratio formationis*, produite en 2012 à la suite d'une vaste consultation des personnes impliquées en formation, doit être davantage utilisée comme outil de référence en vue de l'élaboration d'une formation initiale et permanente adaptée à notre projet de vie. Certes, son contenu doit être ajusté à chacun des milieux et aux diverses cultures, mais il définit bien les points de repère essentiels si nous voulons former des Viateurs engagés dans l'esprit de la communauté viatorienne.

---

## *Religieux et communauté viatorienne*

Tout au cours des visites que nous avons faites et par le biais des échanges avec les Viateurs de divers pays, nous avons constaté un phénomène d'hésitation, voire de malaise, de la part de religieux quant à la communauté viatorienne et à l'importance qu'elle a prise ces dernières années. Notre histoire récente explique ce fait, mais nous devons nous interroger : avons-nous, au cours des dernières années, suffisamment insisté sur l'importance de ce nouveau contexte communautaire pour favoriser un regain

d'enthousiasme envers la vie consacrée, une autre façon de la soutenir et de la susciter? Certains se sentent mis de côté, oubliés par un discours officiel qui met beaucoup d'emphasis sur les Viateurs et la communauté viatorienne. Occulter cette réalité serait se leurrer.

Je veux d'abord dire à mes confrères qui vivent une telle réalité que nous les entendons bien. Avec respect, nous accueillons leurs réactions et nous désirons mieux les comprendre. Que ceux qui, de l'intérieur, vivent un malaise, qu'ils soient jeunes ou plus âgés, sachent qu'il est de notre responsabilité commune d'aller au fond de votre inconfort parce qu'il en va du témoignage que nous sommes appelés à offrir aux personnes auxquelles notre mission nous envoie. L'unité – celle qui va bien au-delà des positions des uns et des autres et qui se veut le fruit d'une confiance commune – est la condition essentielle au témoignage que les gens attendent de nous. Cette unité ne s'obtient que par la patiente démarche de ceux et celles qui osent faire face à la réalité et, par une foi profonde, l'appellent à se recréer, communion entre les personnes elles-mêmes et le Dieu qui les rassemble.

La réalité sociale et ecclésiale des premières générations de ceux et celles qui ont découvert et se sont engagés dans ce mouvement associatif qu'est la communauté viatorienne n'est plus la même. Les nouvelles générations de religieux ont des traits différents marqués par l'évolution ecclésiale, celle de nos sociétés et le repositionnement intergénérationnel qui marque socialement les rapports entre les couches d'âges. Il en va de même chez les Viateurs associés. On ne peut plus compter sur une mémoire historique commune, fruit du cheminement balisé par les mêmes repères, à partir duquel nous continuerions à bâtir ensemble cette nouvelle demeure que constitue la communauté viatorienne. À cet égard, le conseil général attire l'attention de toutes les provinces, la délégation, vice-délégation et les fondations, sur l'importance :

- D'assurer une formation à la communauté viatorienne dans l'étape initiale préparatoire aux engagements des religieux et des associés. De part et d'autre, dans l'esprit de l'annexe 2 de la charte de la communauté viatorienne récemment corrigée, chaque personne doit reconnaître que sa vocation au charisme commun l'engage dans un projet de partage des fruits de ce charisme.
- De mettre en place un mécanisme spécifique d'accompagnement des religieux qui, dans nos milieux, vivent un malaise par rapport à l'existence de la communauté viatorienne, ses relations avec la congrégation, ses structures nécessaires et l'interrelation qu'elle appelle entre religieux et associés.

Le dernier Chapitre, répondant à la question relative à la situation des Viateurs religieux dans le contexte de la communauté viatorienne et les points de référence pour le développement de la vie consacrée viatorienne lance un appel non équivoque :

Le chapitre général encourage et incite les Viateurs religieux à :

- vivre la complémentarité entre les vocations de Viateurs religieux et associés;
- vivre leur appartenance à la communauté viatorienne comme une occasion favorable pour enrichir l'essentiel de leur vie religieuse particulièrement par : la



pratique des vœux; l'expérience de Dieu; la communion fraternelle; l'option pour les pauvres et la mission partagée. (Chap. 2012, Q. 11-13)

Seules une foi profonde et une confiance réciproque les uns envers les autres nous permettront de reprendre ce second souffle qui garantira la poursuite du projet de la communauté viatorienne, lieu d'épanouissement des deux vocations qui la composent, terreau fertile d'une belle collaboration ecclésiale, expression d'une complémentarité qui sait tirer profit de notre riche diversité. Ainsi, nous sommes appelés à servir l'Église en offrant humblement un modèle d'interrelations entre les vocations qui se reconnaît bien dans le visage que nous présentâ, il y 50 ans, le concile Vatican II.

---

## *En perspective*

Si cette lettre pastorale veut traduire ce que les membres du conseil général portent après une année de service, elle entend aussi vous transmettre deux éléments qui marqueront les prochains mois et nous engageront plus avant dans nos réponses à ce que le chapitre général de l'été 2012 nous demande. Dans un premier temps, les deux priorités et le lien entre elles et finalement, les conséquences d'un apprentissage à développer des liens qui expriment l'importance de l'internationalité viatorienne.

La publication des deux derniers *Viator Web* de l'année a fait écho à la promotion et à l'engagement pour la justice sociale, et le renouvellement de notre pastorale vocationnelle. Deux appels insistants du Chapitre qui se présentent sous la forme de priorités. Peut-être sommes-nous trop habitués à ce type de langage, mais ce qui est de l'ordre d'une priorité devrait susciter une réponse immédiate et soignée. Loin de prétendre que rien ne s'est fait depuis le Chapitre, ce présent commentaire veut surtout appuyer non seulement les communautés qui se sont engagées dans une réflexion en profondeur sur ces deux éléments de notre projet de vie, mais aussi sur la coloration particulière que suggère le lien entre les deux.

Certes, cette réflexion mérite un meilleur développement que les dernières lignes d'une lettre pastorale, mais permettez-moi de nous inciter brièvement à ne pas les considérer comme étant distinctes. Une lecture simultanée des deux ne nous suggère-t-elle pas que le renouvellement de notre pastorale vocationnelle, fruit d'une lecture attentive des contextes ecclésiaux et sociaux dans lesquels nous vivons, sera appropriée et efficace en autant que le témoignage que nous offrons marque clairement notre option pour les appauvris de nos milieux? Il en va de notre implication réelle pour qu'en toute justice humaine et chrétienne, chaque personne soit partie prenante du devenir collectif.

Allons plus avant dans notre réflexion : les pauvres de l'Évangile sont non seulement des personnes en besoin, des gens en mal de justice, mais ils sont (la pauvreté l'est) un lieu théologique où le visage de Dieu se révèle sous son angle le plus interpellant. La volonté de Dieu trouve ainsi un canal percutant d'expression. Notre questionnement doit nous amener à penser que notre éloignement – si tel est le cas ... à chaque communauté de juger! – des situations de pauvreté constitue l'expression première

d'un embourgeoisement bien avant d'évoquer la question de notre niveau de vie. Cette proximité des appauvris et de leur lutte pour plus de justice n'est-t-elle pas une des premières conditions pour développer une pastorale vocationnelle qui interpelle tout naturellement?

Dans le même sens, la première priorité qui nous appelle à identifier les nouveaux défis de notre monde en vue d'adapter notre approche vocationnelle ne peut que nous conduire vers les diverses formes d'isolement, d'exclusion, de marginalisation qui délimitent des espaces de pauvreté grandissant dans nos sociétés. Mais alors, une pastorale vocationnelle adaptée ne peut se passer du vocabulaire engagé de celles et ceux qui vivent ces situations, d'un langage nouveau et commun qui donne tout son poids à des interpellations qui savent reconnaître le lieu de leur provenance puisqu'elles s'incarnent d'abord là où le Dieu des petits fait sentir le plus sa présence.

Je nous encourage à risquer une lecture de nos deux priorités qui nous permette d'aller plus loin dans les liens à faire entre elles et les conclusions qu'elle nous suggère.

Finalement, la prochaine année nous permettra de suggérer un deuxième projet en vue de répondre à une approche commune des provinces et de la délégation au défi du financement de la vice-délégation et des fondations. En cela, la question de la création d'un bureau international de développement de la mission est directement impliquée.

L'appel du Chapitre est non équivoque et nous engage dans un changement de mentalité : ledit bureau est non seulement souhaité en vue de chercher des fonds qui nous permettront de diversifier les sources de financement de nos fondations et de la vice-délégation, mais aussi pour mettre en place un organisme qui est appelé à être *le partenaire privilégié pour accompagner économiquement les fondations et la vice-délégation dans l'exécution de leurs plans stratégiques.* (Chap. 2012, 26.3) Je vous invite à relire ce que le Chapitre dit de ce bureau international de la mission et à reconnaître l'important changement de perspective que cela implique si nous donnons une réponse positive à cette requête.

Le point 3 de la réponse 26 du Chapitre indique bien :

*Le Chapitre encourage fortement le Conseil général à institutionnaliser le bureau international du développement de la mission comme instance économique de la Congrégation pour traiter spécifiquement de la question du financement et de l'appui technique des fondations et de la vice-délégation.*

Déjà, au conseil général extraordinaire de 2013, nous avons analysé une première approche qui nous permettait de répondre à cette requête capitulaire. Ensemble nous avons réalisé qu'il est souhaitable de prendre tout le temps pour étudier à fond cette question et dégager les étapes d'une démarche qui nous permettra d'aller de l'avant, avec sagesse et détermination, dans ce projet. Cette question sera inscrite en tête de liste du CGE de 2014. Que la réflexion de toutes et de tous alimente le travail que nous devons faire; j'incite chaque partie de notre communauté à faire bénéficier à l'ensemble du fruit de sa recherche.

Je termine cette lettre en me référant à une interpellation très forte que le pape Jean-Paul II a faite aux consacrés à l'occasion de la publication de l'exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata* en mars 1996 :

*Vous n'avez pas seulement à vous rappeler et à raconter une histoire glorieuse, mais vous avez à construire une grande histoire ! Regardez vers l'avenir, où l'Esprit vous envoie pour faire encore avec vous de grandes choses. (N° 110)*

Que dire de mieux? Que dire de plus? Il s'adressait certes aux religieux, mais également, comme indique le titre du document : *à tous les fidèles sur la vie consacrée et sa mission dans l'Église et dans le monde*. Continuez à construire une grande histoire! Voilà la promesse que l'Esprit de Dieu nous fait suscitant toujours en nos milieux le charisme qui nous tient à cœur et qui nous garde en fidélité à notre fondateur, le père Querbes. Continuez à construire une grande histoire! Voilà aussi le miracle de l'Esprit qui, au cœur de nos fragilités, nous remet en marche.

Notre fidélité est belle à voir et elle porte la promesse de la présence de Dieu. Ainsi s'accueille l'avenir!

En ce mois de juin 2013, témoin de la présentation de la *Positio* à la Congrégation pour la Cause des Saints.

Fraternellement,



Alain Ambeault, c.s.v.,  
supérieur général

5 juin 2013